

N° APPARTEMENT	TYPE / NIVEAU
<b>A204</b>	T2 / R+2
Chambre 1	10,86 m <sup>2</sup>
Cuisine	6,58 m <sup>2</sup>
Entrée	4,46 m <sup>2</sup>
Salle de Bains	4,68 m <sup>2</sup>
Séjour	14,62 m <sup>2</sup>
Loggia	2,78 m <sup>2</sup>
<b>TOTAUX SURFACES</b>	
<b>Surface habitable</b>	<b>41,19 m<sup>2</sup></b>
<b>Surface extérieure</b>	<b>2,78 m<sup>2</sup></b>

LÉGENDE :	
F5	FENÊTRE
LL	LAVE-VAISSE
MM	MATELASSE
TT	TABLETTE À DÉGRASSANTS
VR	VOLET ROLLANT
LC	LINÉAIRE CURVÉ
CC	CARRE-COUPS
ST	STORE INTÉRIEUR
EP	ÉP
GT	GRILLE
MA	MASSE
AM	AMÉNAGEMENT
PL	PLAFOND
SO	SOFFITE
LA	LUMIÈRE EN APPLIQUE
PLA	LUMIÈRE EN PLAFOND
SE	SEUILS
TE	TABLEAU ÉLECTRIQUE
SS	SÈCHE-SERVETTE
RA	RADIATEUR

MATRIÈRE D'OUVRAGE :	
LL	LAVE-VAISSE
MM	MATELASSE
TT	TABLETTE À DÉGRASSANTS
VR	VOLET ROLLANT
LC	LINÉAIRE CURVÉ
CC	CARRE-COUPS
ST	STORE INTÉRIEUR
EP	ÉP
GT	GRILLE
MA	MASSE
AM	AMÉNAGEMENT
PL	PLAFOND
SO	SOFFITE
LA	LUMIÈRE EN APPLIQUE
PLA	LUMIÈRE EN PLAFOND
SE	SEUILS
TE	TABLEAU ÉLECTRIQUE
SS	SÈCHE-SERVETTE
RA	RADIATEUR

ARCHITECTE : **PLATANE & ILIC ASSOCIÉS**  
 89, rue de Provence - 75009 Paris

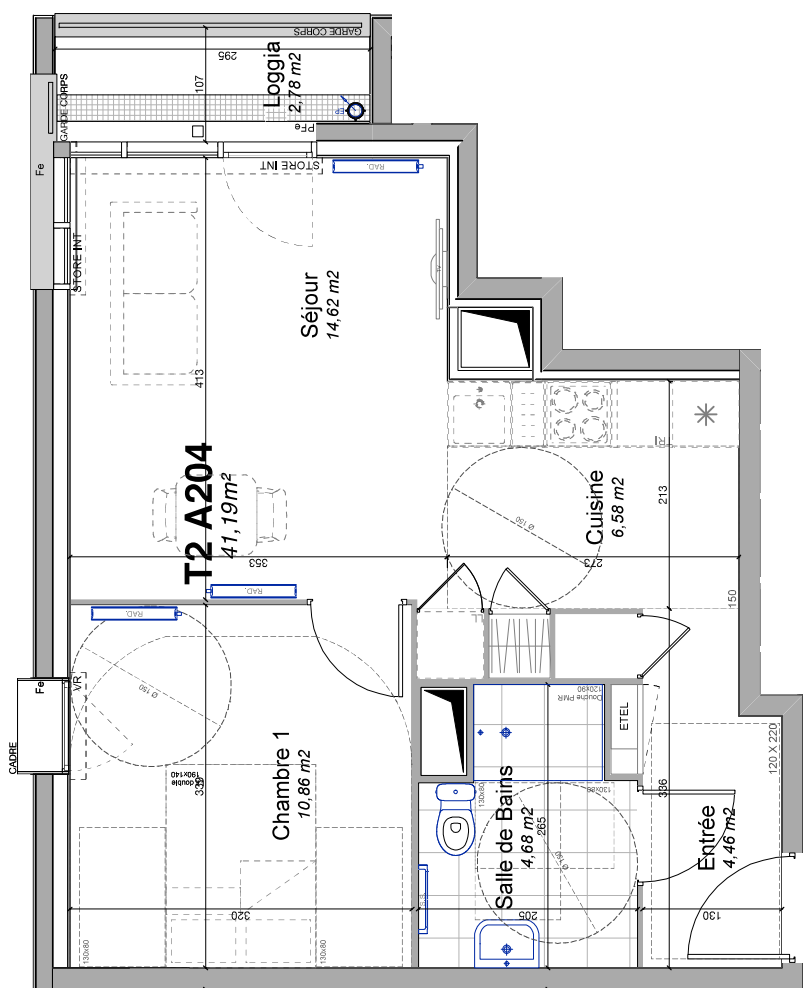
ARCHITECTE : **Arche Promotion**  
 89, rue de Provence - 75009 Paris

DATE : 20/03/2020

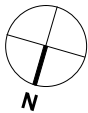
INDICE : A

NOMENCLATURE : ARCH 4,10

ECHELLE : 0,2m - 0,5m - 1m



T2  
A204



NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les cotes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratif ou de tolérance d'exécution. Les carrelages, barbacanes, descentes EP, ratonnées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visite sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux-plafond ou poutre est de 2m minimum. Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.